

Formation Conseiller Energie 2009


 COMMISSION DE RÉGULATION
POUR L'ÉNERGIE EN RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE
REGULERINGSCOMMISSIE
VOOR ENERGIE IN HET BRUSSELS
HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz en Région de Bruxelles-Capitale

Pascal Misselyn

6 octobre 2009




 6 octobre 2009


Formation Conseiller Energie 2009


 COMMISSION DE RÉGULATION
POUR L'ÉNERGIE EN RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE
REGULERINGSCOMMISSIE
VOOR ENERGIE IN HET BRUSSELS
HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Structure de l'exposé (1)

Partie théorique

- La libéralisation: contexte
- Les acteurs du marché libéralisé
- Le régulateur bruxellois: BRUGEL
- Q&A


 6 octobre 2009

Structure de l'exposé (2)

Partie pratique

- Choisir un fournisseur / Changer de fournisseur
- Comprendre sa facture
- Electricité verte
- Q&A

I. Partie théorique

La libéralisation: c'est quoi?

- **Libre choix du fournisseur** d'électricité et/ou de gaz depuis le 1^{er} janvier 2007 comme client résidentiel, depuis juillet 2004 comme client professionnel → fournisseurs en **concurrence**.
- Choix du fournisseur qui offre le meilleur rapport qualité/prix ou qui offre le meilleur service.

La libéralisation: pourquoi?

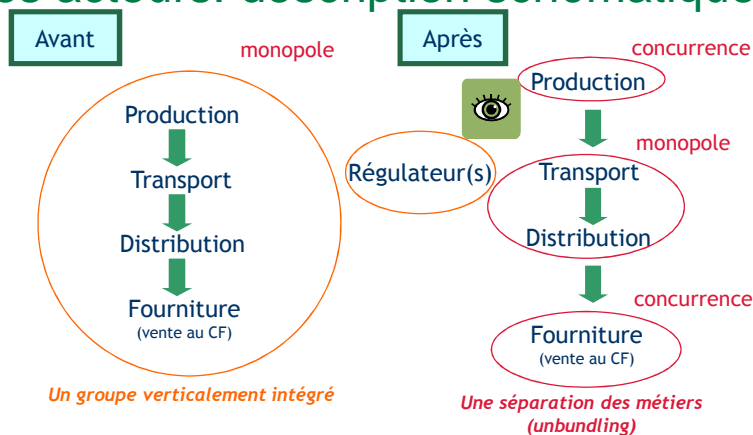
- Décidée par les Etats membres de l'Union européenne
- Plusieurs objectifs:
 - **garantir** au consommateur **le juste prix***
 - créer un **marché européen** de l'énergie
 - **protéger l'environnement** (E-SER, URE)
 - assurer l'**approvisionnement** de tous les ménages

* Pas nécessairement baisse

La libéralisation à Bruxelles: législation

- Transposition des directives européennes en 3 ordonnances:
 - 19 juillet 2001 concernant l'organisation du marché de **l'électricité** en Région de Bruxelles-Capitale
 - 1^{er} avril 2004 concernant l'organisation du **marché du gaz** en RBC, concernant des redevances de voirie en matière de gaz et d'électricité, et modifiant l'ordonnance électricité
 - Nouvelle ordonnance du 14 décembre 2006 modifiant les 2 ordonnances ci-dessus (libéralisation pour le secteur résidentiel)

Les acteurs: description schématique



Les acteurs: qui fait quoi?

- **Les producteurs** produisent l'électricité ou importent le gaz.
- **Le gestionnaire de réseau de transport (GRT)** gère et entretient les conduites de gaz (*FLUXYS*) et câbles électriques à haute tension (*ELIA*) + GRTR (régional)
- **Le gestionnaire de réseau de distribution (GRD)** gère et entretient les lignes électriques et conduites de gaz **locales** amenant l'énergie au consommateur (*SIBELGA*).
- **Les fournisseurs** achètent l'énergie au producteur et la vendent aux clients.
- **Les régulateurs** surveillent et contrôlent l'application des lois et règlements. Ils sont notamment les « gendarmes » du marché : ils veillent à ce que la concurrence soit effective sans distorsion.

13 fournisseurs d'électricité en RBC

| Société | Téléphone | Site web |
|-------------------------------|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| E.ON Belgium | 02 / 743.33.33 | www.eon-benelux.com |
| E.ON Sales & Trading | +49 89- 12.54.33.52 | www.eon-sales-and-trading.com |
| EDF | 070 / 35.21.21 | www.edfbelgium.be |
| Electrabel | 078 / 78.20.20 | www.electrabel.be/contact |
| Electrabel Customer Solutions | 078 / 35.33.33 | www.electrabel.be/contact |
| Eneco Energie International | 015 / 40.41.40 | www.eneco.be |
| Essent Belgium | 0800 / 32.032 | www.essent.be |
| Lampiris | 0800 / 40.123 | www.lampiris.be |
| Nuon Belgium | 0800 / 92.902 | www.nuon.be |
| REIBEL (Belpower) | 02/421 99 11 | www.belpower.be |
| SPE (Luminus) | 078 / 15.02.07 | www.luminus.be |
| Trianel Energie | 03 / 206.19.69 | www.trianel.com |
| Endesa Energía | +33-1 44 71 07 57 | www.endesa.com |

Formation Conseiller Energie 2008



COMMISSION DE RÉGULATION
POUR L'ÉNERGIE EN RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE

REGULERINGSKOMMISSIE
VOOR ENERGIE IN HET BRUSSELS
HOOFDSTEDELIJK GEWEST

7 fournisseurs de gaz en RBC

| Société | Téléphone | Site web |
|-------------------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Distrigaz | 02 / 557.30.57 | www.distrigas.be |
| Electrabel Customer Solutions | 078 / 35.33.33 | www.electrabel.be/contact |
| Essent Belgium | 0800 / 32.032 | www.essent.be |
| Gaz de France | 02 / 287.19.70 | www.gazdefrance.be |
| Lampiris | 0800 / 40.123 | www.lampiris.be |
| Nuon Belgium | 0800 / 92.902 | www.nuon.be |
| SPE (Luminus) | 078 / 15.02.07 | www.luminus.be |

6 octobre 2009 Formation Conseiller Energie 2009 11

Formation Conseiller Energie 2009



COMMISSION DE RÉGULATION
POUR L'ÉNERGIE EN RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE

REGULERINGSKOMMISSIE
VOOR ENERGIE IN HET BRUSSELS
HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Rôle du gestionnaire du réseau de distribution (GRD) Sibelga

- Plus de rôle de fournisseur!
- Missions principales maintenues
 - **Construction, exploitation et entretien** des réseaux;
 - Réalisation de **raccordements** et installation de **compteurs**;
 - **Ouverture et fermeture de compteurs**;
 - Réparations des **pannes d'électricité** et intervention «**odeurs de gaz**» ;
 - Conception, construction, entretien et approvisionnement de **l'éclairage public**;

6 octobre 2009 12

Rôle de Sibelga (2)

- Missions essentiellement nouvelles
 - Gestion du registre d'accès;
 - Relevé des compteurs via filiale Metrix;
 - Gestion et validation des données de consommation;
 - Gestion de la clientèle résidentielle protégée y compris fournisseur social (nouvelle ordonnance);
 - Promotion de l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (gestion de l'octroi des primes régionales).

Le rôle des régulateurs

- **Régulateurs:** organismes « **indépendants** » de contrôle des marchés de l'électricité et du gaz.
- Mission: contrôler respect des **normes légales** et des **exigences de qualité** par les acteurs des marchés de l'électricité et du gaz.
- 2 régulateurs par Région:
 - **Au niveau régional** : la Commission de Régulation pour l'électricité et le gaz en Région de Bruxelles-Capitale (BRUGEL). RW= CWaPE; VL = VREG
 - **Au niveau fédéral** : la CREG (Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz)

Compétences des régulateurs

Le régulateur fédéral (CREG) est compétent en matière de :


- tarification
- réseau de transport fédéral d'électricité sous haute tension (Elia) et de gaz sous haute pression (Fluxys)
- production et stockage d'énergie, y.c. éolien offshore.

Compétences des régulateurs (2)


Le régulateur bruxellois (BRUGEL) est entre autres compétent pour :


- octroyer des licences de fourniture
- contrôler le GRD : Sibelga
- contrôler le GRTR : Elia
- assurer le respect de la législation régionale
- assurer le respect des obligations de service public
- octroyer les certificats verts et les garanties d'origine

Formation Conseiller Energie 2009

 COMMISSION DE RÉGULATION
POUR L'ÉNERGIE EN RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE
REGULERINGSCOMMISSIE
VOOR ENERGIE IN HET BRUSSELS
HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Questions & Réponses Partie Théorique



 6 octobre 2009 17

Formation Conseiller Energie 2009

 COMMISSION DE RÉGULATION
POUR L'ÉNERGIE EN RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE
REGULERINGSCOMMISSIE
VOOR ENERGIE IN HET BRUSSELS
HOOFDSTEDELIJK GEWEST

II. Partie pratique

1. Choisir (ou non) un fournisseur
2. Comprendre ma facture: prix et tarifs
3. Electricité verte

 6 octobre 2009 18

Comment choisir ?

- Si vous avez décidé de choisir votre fournisseur et de faire jouer la concurrence, l'essentiel est de bien comparer les offres **avant de signer un contrat.**
Différents critères peuvent influencer votre choix :
- **Le prix** : prix fixe ou variable en fonction du prix des énergies sur le marché.

Comment choisir ?

- **La durée du contrat.**
- **La qualité des services à la clientèle :** contact privilégié, services d'économies d'énergie, etc.
- La possibilité d'acheter de **l'énergie verte**, etc.

Et si je ne veux pas changer de fournisseur ?

- Dans ce cas, il n'y a rien à faire. Vous serez approvisionné sans interruption par un fournisseur désigné, appelé « **fournisseur par défaut** », qui est Electrabel Customer Solutions.
- **Vous ne devez remplir aucune formalité et resterez approvisionné par ce fournisseur aussi longtemps que vous n'en choisirez pas un autre ou que vous ne déménagerez pas.**

Et si je ne veux pas changer de fournisseur ? (2)

- Il vous sera toujours possible **d'opter ultérieurement** pour un autre fournisseur, sans frais et en respectant un **préavis** d'un mois vis-à-vis du fournisseur par défaut.
- Cependant, **pour un nouveau point de fourniture, vous devez signer un contrat avec un fournisseur.** Sans la preuve que vous avez bel et bien un contrat avec un fournisseur, Sibelga (GRD) ne peut pas ouvrir votre compteur.

Ne voulez-vous vraiment pas changer de fournisseur?

- Il est toujours dans votre intérêt de choisir un fournisseur:
 - Meilleurs prix
 - Meilleures conditions

En pratique, que dois-je faire ?

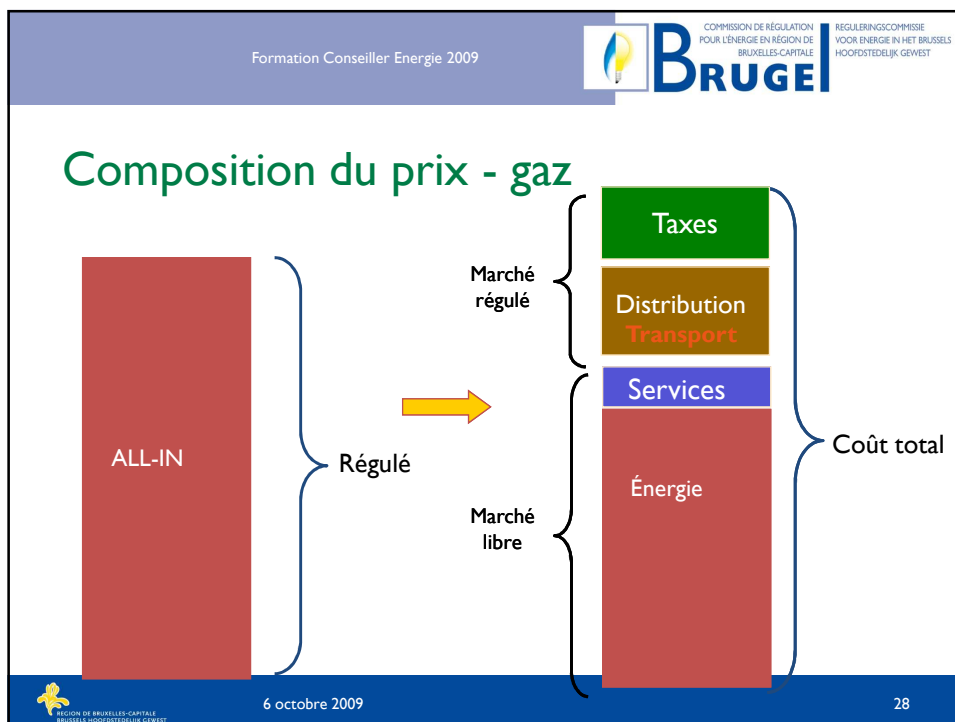
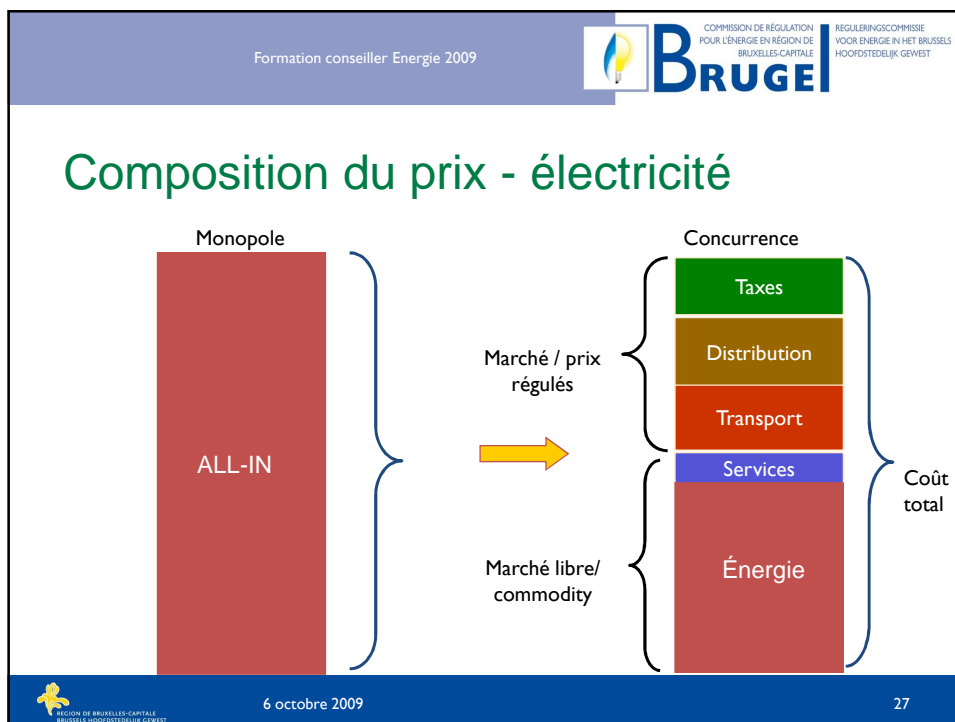
- **Pour changer de fournisseur, vous avez besoin de trois informations:**
- Votre **code EAN** envoyé dans un **courrier de Sibelga** et figurant sur vos factures.
- Votre consommation passée et si possible les caractéristiques de votre installation (kVA: puissance mise à disposition).

Qu'est-ce le code EAN ?

- Le code EAN, ce sont 18 chiffres qui désignent **un point de fourniture** de gaz et/ou d'électricité dans votre habitation. **Il n'identifie pas un client.** Il y a un EAN pour le gaz et un pour l'électricité.
- Donc, si vous déménagez, vous ne garderez pas votre code EAN. Vous utiliserez celui du point de fourniture de votre **nouvelle installation/bâtiment.**
- Ces codes vous seront demandés chaque fois que vous aurez des contacts avec votre fournisseur et chaque fois que Sibelga devra intervenir sur vos compteurs.
- Il figure sur votre **facture.** Si vous perdez votre code EAN, contactez Sibelga au **02 549 41 00** qui vous le renverra.
- EAN signifie « European Article Numbering ». Il s'agit d'un système d'identification européen utilisé pour les codes-barres.

Comprendre ma facture

- Le prix de l'électricité se compose de:
 - Le **prix de l'énergie** fixé librement: coût de production (elec) ou de transport (gaz), la marge du fournisseur
 - Le coût de **transport** et de **distribution** régulé (approuvé par la CREG)
 - Le **taxes** et **surcharges**

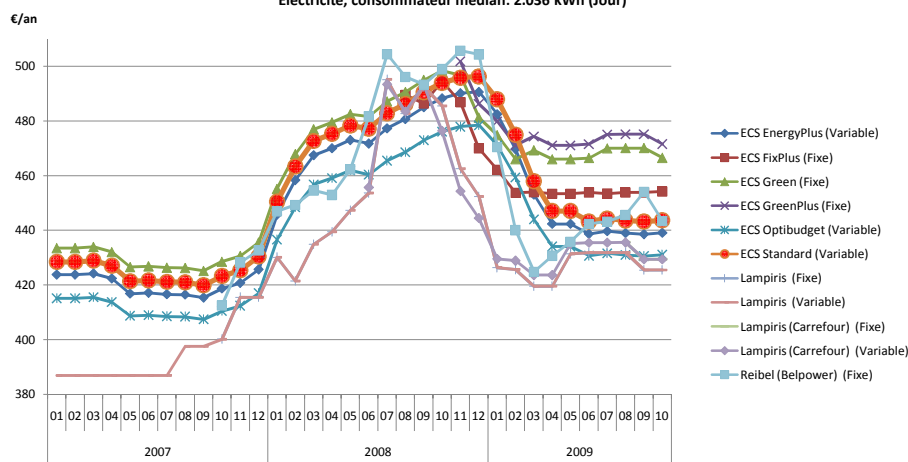


Qu'est-ce qui détermine le prix final?

- Le profil de consommation
- Le volume (groupement)
- La localisation du site (GRD)
- La marge du fournisseur – la négociation
- Le moment d'achat

Evolution générale des marchés de l'énergie

Électricité, consommateur médian: 2.036 kWh (Jour)



Electricité verte: Certificats verts

- Certificat vert = mécanisme de soutien à la production d'électricité verte (offre)
- 1 certificat vert (CV) est octroyé à l'installation certifiée pour chaque quantité de 217 kg de CO₂ qu'elle évite d'émettre (cogénération, solaire PV (x2 à 4), biomasse ...)
- Les CV sont librement négociables

Electricité verte: garanties d'origine

- Garantie d'origine (GO) = mécanisme de soutien à la consommation d'électricité verte (demande)
- 1 GO est octroyée à l'installation certifiée par MWh d'électricité verte (y.c. cogénération de qualité) produite à Bruxelles
- Les GO sont librement négociables

Electricité verte: certification d'une installation

- Toute installation pouvant bénéficier de CV ou de GO devra être certifiée par BRUGEL (formulaire à remplir et visite sur site – à terme plus pour petit solaire PV)

Electricité verte : « fournisseur vert »

- Des fournisseurs vendent de l'électricité verte. Comment le vérifier?
- Sur une base volontaire, les fournisseurs peuvent remettre des GO pour les MWh vendus comme étant verts à leurs clients.

Electricité verte : « fournisseur vert »

- BRUGEL pourra prochainement vérifier cela et indiquer sur son site web quels sont les produits électricité verte offerts par les fournisseurs
- Les GO peuvent provenir d'autres régions ou pays
→ si vous achetez de l'électricité verte vous avez la garantie que quelque part (en Europe) une quantité équivalente d'électricité verte a été produite.

URE / Efficacité énergétique

- Vous pouvez gagner de l'argent en sélectionnant le fournisseur le plus adapté (notamment à votre profil de consommation) mais
- **Le kWh le moins cher est celui qu'on ne consomme pas !!!**
- Bref vous gagnerez probablement plus d'argent avec l'URE qu'en changeant de fournisseur.


Formation Conseiller Energie 2009

COMMISSION DE RÉGULATION
POUR L'ÉNERGIE EN RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE

REGULERINGSKOMMISSIE
VOOR ENERGIE IN HET BRUSSELS
HOOFDSTEDELIJK GEWEST

BRUGEL

Questions & Réponses



6 octobre 2009

37

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Formation Conseiller Energie 2009

COMMISSION DE RÉGULATION
POUR L'ÉNERGIE EN RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE

REGULERINGSKOMMISSIE
VOOR ENERGIE IN HET BRUSSELS
HOOFDSTEDELIJK GEWEST

BRUGEL

Merci pour votre attention!

Pascal Misselyn
BRUGEL
02 563 02 00
pmisselyn@brugel.irisnet.be
www.brugel.be
Particuliers
0800 971 98
(IVR)

6 octobre 2009

38

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST